

LES ESSENTIELS DE LA RÉGLEMENTATION DE LA CONSTRUCTION

PRÉREQUIS

- > Aucun

OBJECTIFS

- > Connaître les différents textes et Codes applicables au secteur de la construction (neuf et réhabilitation)
- > Maîtriser la réglementation technique liée au bâtiment
- > Appréhender les différentes garanties et assurances

PROGRAMME

Les divers textes de base portant sur la maîtrise d'ouvrage publique

- > Le Code Civil
- > Le Code de la Commande Publique
- > Le livre IV du Code de la Commande Publique portant la Loi MOP
- > Le Code de la Construction et de l'Habilitation (CCH)
- > Le Code des assurances
- > Le Code du patrimoine
- > Le Code de l'environnement
- > Le Code de l'Urbanisme
- > Les Codes sectoriels liés à l'opération

Les différentes réglementations techniques liées au bâtiment : neuf et réhabilitation

- > La réglementation thermique : de la RT2012 à la RE2020
- > Les divers textes et règles sur l'environnement (Kyoto, Grenelle de l'environnement,...)
- > La loi sur l'eau
- > La loi sur l'air
- > Décret tertiaire et décret BACS
- > La réglementation ERP et la réglementation sécurité en habitat
- > La réglementation en matière de sécurité incendie
- > La réglementation accessibilité
- > Les règles d'urbanisme
- > Les Normes - les DTU - les Eurocodes
- > Déclaration de Travaux à proximité de réseaux (DT - DICT)
- > Les règles en matière d'acoustique
- > L'Habilitation électrique
- > Les normes et réglementations sportives

Les documents administratifs de gestion de l'opération

- > L'Acte d'Engagement (AE)
- > Le CCAG ou le CCAP
- > Le CCTG ou le CCTP
- > Le Cadre de la DPGF (CDPGF) ou le BPU / DE

PUBLIC CONCERNÉ

- > Maîtres d'ouvrage publics et privés

DURÉE

- > 2 jours soit 14 heures

COÛT

- > En inter-entreprises : 1 440 € HT par personne soit 1 728 € TTC (20% TVA)
- > En intra-entreprise : nous consulter

EFFECTIF

- > Minimum : 4 personnes
- > Maximum : 10 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie active et expositive (réalisation d'exercices pratiques, présentation d'exemples, de jurisprudences, jeux de rôles)

LES

- > Disposer en format court d'un panorama des principales réglementations du secteur de la construction et de la réhabilitation

PROGRAMME (suite)

- > Le PGC
- > Les divers calendriers et plannings
- > Les rapports divers
- > Le DOE et le DIUO

Les assurances et garanties

- > L'assurance dommages ouvrage (DO)
- > La Responsabilité Civile Professionnelle (RCP)
- > La garantie constructeur, la responsabilité civile décennale et de bon fonctionnement
- > La Police Unique de chantier (PUC)
- > L'assurance Tous Risques Chantiers (TRC)

ÉVALUATION ET VALIDATION

- > QCU d'évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation

PUBLIC CONCERNÉ

- > Maîtres d'ouvrage publics et privés

DURÉE

- > 2 jours soit 14 heures

COÛT

- > En inter-entreprises : 1 440 € HT par personne soit 1 728 € TTC (20% TVA)
- > En intra-entreprise : nous consulter

EFFECTIF

- > Minimum : 4 personnes
- > Maximum : 10 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie active et expositive (réalisation d'exercices pratiques, présentation d'exemples, de jurisprudences, jeux de rôles)

LES

- > Disposer en format court d'un panorama des principales réglementations du secteur de la construction et de la réhabilitation